

Réponse à une consultation 06.05.2013

Consultation sur la révision de l'ordonnance de la Banque nationale

economiesuisse soutient l'orientation de la révision. Il est essentiel de garantir l'accès au marché des prestataires suisses de services d'infrastructures dans le domaine financier. Le durcissement de l'ordonnance de la Banque nationale doit se limiter à ce qui est nécessaire pour assurer une reconnaissance de l'équivalence. Il importe d'éviter absolument un « swiss finish » allant au-delà.